

COMMUNIQUE DE PRESSE

Clôture de la 1ère édition de la formation « Management des projets de rénovation urbaine »

L'ANRU, Université Paris-Est et l'ESSEC clôturent la première édition du diplôme universitaire de formation continue « Management des Projets de Rénovation Urbaine » ce vendredi 12 septembre.

Lancée en septembre 2013, cette formation, échelonnée sur 9 mois, a réuni 17 chefs de projet issus des collectivités locales dans l'objectif :

- de développer leurs connaissances managériales ;
- de croiser leurs regards sur les enjeux du développement urbain et de la « re-fabrication » de la ville sur la ville, dans des quartiers habités, en périphérie ou en centre ancien.

Des projets pédagogiques de longue durée

La première session s'achèvera vendredi 12 septembre, avec la remise des diplômes à l'ensemble des stagiaires après la soutenance de leur projet applicatif devant un jury composé d'experts et de pédagogues de l'ESSEC et d'Université Paris-Est.

Ces projets, construits tout au long de leur formation, portent sur des thèmes variés :

- la logique de projet intégré : quelles implications en termes de gouvernance ?
- passer d'une logique de projet à une logique de gestion au sein de la ville ;
- maintenir la dynamique du projet dans une période de transition ;
- organiser le marketing territorial ;
- le changement d'échelle et le lien entre la vocation du quartier et le projet d'agglomération ;
- placer les habitants au cœur de la co-élaboration / co-construction du projet urbain.

Un cycle poursuivi en 2015

Les candidatures pour la promotion de 2014-2015 sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2014. La montée en compétence de ces professionnels paraît d'autant plus importante que les futurs projets de renouvellement urbain, adossés aux contrats de ville, requerront des compétences et savoir-faire élargis, intégrant de nouveaux enjeux.



A propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (12,350 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et de ses partenaires, qui génèrent 45 milliards d'euros de travaux) et le Programme « Quartiers Anciens », l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

La loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine du 21 février 2014 a confié à l'Etablissement la réalisation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de 5 milliards d'euros qui vont permettre de générer 15 milliards d'investissements supplémentaires.

L'ANRU agit également en faveur de l'insertion par l'emploi, du développement des internats de la réussite, de la culture scientifique, technique et industrielle et de projets innovants destinés à la jeunesse, au titre du Programme Investissements d'Avenir (PIA).

La loi de finances 2014 prévoit, dans le cadre du PIA, un deuxième programme d'innovation environnementale de 85 millions d'euros, dont l'ANRU est opérateur. De plus, l'Agence doit mettre en œuvre un autre programme de 250 millions d'euros, en vue de faciliter des opérations de co-investissement public-privé dans les quartiers.

CONTACT PRESSE ANRU

Direction de la Communication

Elizabeth Broge / Laurence Quercy : 01 53 63 55 05 - ebroge@anru.fr - lquercy@anru.fr

